

Edition 2017 de l'Appel à projets de Promotion du développement durable des communes de la Métropole Nice Côte d'Azur

CARROS

Mise en place d'une action sportive à destination des seniors éloignés de cette pratique à Carros, plus de 20% de la population a plus de 60 ans.

En France, le diabète touche 4,7% de la population. Entre 75 et 79 ans ce sont 20% des hommes et 14% des femmes qui sont diabétiques.

Par ailleurs, moins de 10% des bénéficiaires de l'Allocation personnalisée d'autonomie participent aux actions sportives municipales.

L'ARS a identifié Carros comme un espace de santé de proximité à risque qui nécessite une « vigilance particulière et la mise en œuvre de préconisations visant à améliorer l'organisation de l'offre de santé et de services de proximité ».

Ce projet s'inscrit sur plusieurs pôles que sont la formation des encadrants de l'activité physique, la mise en réseau des différents acteurs et l'accessibilité du public cible à la prévention :

- rendre accessible la pratique d'une activité physique adaptée à tous les seniors carrossois sans distinction,
- assurer la prévention et l'éducation pour la santé par l'activité physique, pour les seniors fragilisés.

Ce projet a été réalisé entre le 25 septembre 2017 et le 15 décembre 2017. Pendant ces 12 semaines, 10 seniors âgés de 67 à 87 ans ont participé à 2 séances hebdomadaires d'activités physiques (renforcement musculaire, équilibre, aérobique). Des séances supplémentaires leur ont été proposées en autonomie. Ils ont également participé à une conférence sur l'ostéoporose et à 2 ateliers diététiques.

Deux services civiques ont participé au projet, créant un mélange intergénérationnel.

Ce projet a été suivi scientifiquement par l'association Azur sport santé et du Laboratoire de motricité humaine et expertise sport santé LAMHESS URFSTAPS. Une progression pour 100% des participations via des tests normés a été constatée. 100% des participants se sont inscrits dans la continuité de cette action dans l'action « seniors sportifs » de la commune.

Au vu de ces résultats positifs, une nouvelle session du projet a été mise en place en septembre 2018.

CLANS

Création d'une zone mellifère

La Commune a souhaité créer une zone mellifère à l'entrée du village, sur un talus brut réalisé suite à des travaux de voirie pour la construction d'un parking sur 2 niveaux. Elle sera accessible par un chemin pédestre. Les objectifs poursuivis sont : soutien aux agriculteurs de la commune (via les apiculteurs), protection de la faune (dont des insectes pollinisateurs), jachère florale pour limiter le débroussaillage. 113 arbres et arbustes ont été plantés et une prairie a étéensemencée. Ils seront arrosés via un système de goutte à goutte régulé par un programmeur. Des végétaux adaptés au climat méditerranéen et de provenance locale ont été utilisés. Cette zone présentera un intérêt mellifère de juillet à novembre : juillet/août pour les arbres, septembre/octobre pour les arbustes, septembre/ novembre pour la prairie. Elle présente également l'avantage d'avoir un entretien moindre pour la commune comparé à l'engazonnement pur et simple. L'entretien de cette zone sera réalisé sans utiliser de produits phytosanitaires. Du aux dégâts causés par les sangliers, une clôture a été installée sur la zone.

COLOMARS

Le projet « Colomars durable », lauréat de l'Appel à projets Agenda 21 métropolitain- édition 2017, vise à initier plusieurs actions dans différents domaines du développement durable, dont :

- les économies d'énergie sur les bâtiments communaux : acquisition d'un système dénommé Green Priz qui permet de mesurer et réguler la consommation électrique d'un bâtiment particulièrement énergivore et formation des agents à l'automatisation des bâtiments ; installation d'horloges et de détecteurs de présence sur les équipements sportifs ; installation de fenêtres à haute performance thermique dans les classes élémentaires du groupe scolaire des Serraires et remplacement des baies vitrées de l'école de La Manda ; isolation sous comble de l'ensemble de l'école de La Sirole et remplacement des radiateurs électriques convecteurs par des pompes à chaleur.
- la valorisation des vallons situés sur le territoire de la commune en mettant un place un circuit de promenades et de sentiers respectueux de ces milieux classés Natura 2000 : des panneaux et un parcours ont été mis en place.

EZE

Gestion centralisée de l'arrosage automatique des espaces verts communaux

Mise en place d'un système de centralisation depuis un ordinateur, voire un Smartphone, de la commande du réseau d'arrosage. Ce dispositif, contrôlant un peu 35 programmeurs d'arrosage automatique repartis sur l'ensemble de la commune, est entré en fonctionnement début 2018. Il permet d'ajuster la consommation en cas d'intempérie, de détecter les fuites, grâce à des débitmètres, et de diminuer les déplacements des techniciens. Ce dispositif, créé par la société SOLEM, présente la particularité d'associer 2 technologies, le WIFI et le « Long range » lui permettant d'avoir une émission d'environ 1 km par relais. Il ne nécessite pas un abonnement téléphonique pour relier les programmeurs au réseau et est de ce fait beaucoup moins onéreux que les dispositifs classiques. Les factures d'eau, disponibles fin 2019, permettront d'effectuer un bilan du projet en termes de réduction de la consommation d'eau.

LEVENS

Création d'un jardin éco-paysager / de jardins familiaux et partagés

La commune s'est engagée dans un projet de mise en valeur éco-paysagère de terrains communaux, en appliquant les propositions écologiques préconisées dans l'étude faite par la Métropole et le bureau d'étude BIODIV.

Ce projet, comporte 2 volets, qui sont réalisés en étroite collaboration avec les écoles de la Commune et l'association AUJA :

- Le projet de jardin éco-paysager lui-même, avec l'installation d'un hôtel à insectes et la plantation d'herbes aromatiques en mars 2017, des plantations pour la création d'un jardin pédagogique, l'entretien des oliviers et l'implantation de ruchers. Ce projet a bénéficié les élèves de l'école maternelle et élémentaire.
- La création d'un poulailler partagé et de jardins familiaux, utilisés par les membres de l'association AUJA.

SAINT-JEANNET

Festival culturel intergénérationnel Gueules de Voix

La commune a souhaité soutenir Le Festival Gueules de Voix, organisé par la Compagnie Pantaï, qui propose des animations intergénérationnelles autour de la voix : spectacles, ateliers, conférences, etc. Le Festival, qui investit tous les lieux de la commune, souhaite permettre un glissement entre les différents publics et élargir les champs d'intérêts des spectateurs. L'ensemble des commerçants, hébergeurs et associations de la commune s'associent au projet. La 3ème édition a eu lieu du 30 juin au 2 juillet 2017. Le soutien de la Métropole a permis d'instaurer une gratuité pour le jeune public, afin d'encourager les familles les moins aisées à se rendre au Festival. Les boissons et la nourriture de la buvette sont tant que possible artisanales et locales. 500 écocupes ont été achetés pour limiter les déchets.

SAINT-LAURENT-DU-VAR

Les nouvelles mascottes de Saint-Laurent-du-Var : des ânes de Provence en charge du débroussaillage

La Commune a bénéficié du soutien de la Métropole afin de réintroduire 2 auxiliaires pour le débroussaillage des espaces verts. En effet, deux ânes de Provence ont rejoint le personnel communal pour participer à l'entretien de 6 ha de terrains communaux. Ces terrains sont situés en ville, pas loin des écoles, crèches et cantines municipales. L'objectif est de préserver la biodiversité en effectuant un débroussaillage alternatif non polluant et d'apprendre aux petits Laurentins leur passé agricole. Ce projet constitue ainsi un support de sensibilisation au patrimoine agricole auprès des écoliers et dans le cadre des itinéraires de découverte de l'Office de Tourisme. Par ailleurs, cette opération a été réalisée en lien avec l'action de lutte contre le gaspillage alimentaire de la commune puisque les ânes ont pu être nourris, entre autres, avec les déchets verts et le pain de la cantine. Au total, 10 260 m² ont pu être débroussaillés avec les ânes, dû aux difficultés d'accessibilité de certains terrains et au vandalisme des clôtures. Néanmoins, ce projet est resté économiquement intéressant pour la commune pour qui le débroussaillage avait un coût de 1 565 € tandis que les équidés de 8870€

par an, pour la nourriture et frais de vétérinaire.

SAINT-MARTIN-VESUBIE

Les jardins partagés de Saint-Martin-Vésubie

La commune a souhaité mettre en valeur un ensemble de parcelles autrefois cultivées en potagers sur son flanc Est, dans le quartier du Ribas, accolé au centre ancien. Le projet a consisté à construire, avec les propriétaires des parcelles (communales et privées) et les habitants souhaitant jardiner, des jardins partagés accessibles à tous sur une surface de 2 500m². Certains propriétaires ont cédé leurs parcelles à la Mairie à titre gratuit, d'autres ont souhaité établir avec elle des conventions de mise à disposition des parcelles. Ce projet a comporté plusieurs phases : étudier et proposer l'aménagement approprié, lancer la dynamique, définir la gouvernance, aménager les parcelles, acquérir l'outillage et se former et échanger sur les meilleures pratiques de jardinage et de production potagère, dans le respect des règles de l'éco-responsabilité et en appliquant les principes du jardinage naturel.

Les jardins familiaux du Ribas, lancés en 2019, étaient initialement constitués de 10 lots. Une parcelle a été détruite lors de la tempête Alex et une autre est utilisée comme jardin pédagogique. Ainsi, à ce jour, 8 parcelles sont disponibles pour les jardiniers particuliers. Ouverts à tous, ces jardins sont un lieu de convivialité, de partage et de sensibilisation. Ils offrent la possibilité aux personnes de se rencontrer, d'améliorer leur cadre de vie et d'échanger sur leurs pratiques. Les parcelles sont destinées à une agriculture potagère. En signant le règlement intérieur des jardins, chaque jardinier s'est engagé, à jardiner de manière écologique et respectueuse de l'environnement, l'emploi de pesticides est interdit. L'accent est mis sur la gestion de l'eau, le travail manuel et la réalisation de soins naturels. Les jardins comportent une serre (subventionnée dans le cadre de l'AAP Agenda 21 édition 2019), 2 composteurs et une cuve d'eau. Plusieurs activités sont organisées dans les jardins : Animation d'ateliers et journée de formation par l'association « ça grouille », en lien avec le Parc National du Mercantour, et l'association « les jardins du Loup », qui œuvre pour le développement des pratiques agroécologiques et de la permaculture ; activités scolaires et pédagogiques. Depuis le passage de la tempête Alex le 2 octobre 2020, une parcelle a été emportée mais les jardins restent toujours entretenus. Le public touché sont les habitants de la commune et les élèves de l'école primaire communale. Les jardins du Ribas rencontrent un vif succès, lorsqu'une parcelle se libère, celle-ci est très rapidement réattribuée.

SIVOM VAL DE BANQUIERE

Création d'un jardin potager partagé sur le domaine de l'enfance de la commune de La Trinité

Ce projet, géré par le SIVoM Val de Banquière et porté par plusieurs partenaires (SIVoM Val de Banquière, CAF des Alpes-Maritimes, association La Semeuse, Centre social La Ruche, les Clubs Séniors ainsi que les écoles à proximité du jardin), vise à pallier le manque d'espace extérieur sur lequel les familles peuvent se retrouver, pour créer du lien social et renforcer les liens familiaux-fonction parentale. Aussi, le projet de jardin collectif et pédagogique « Au Petit Monde Vert », partagé entre enfants et parents, entre familles, entre établissements et entre institutions a vu le jour au printemps 2017.

« Au Petit Monde Vert » a été aménagé entre juin et septembre 2017, sur un terrain prêté gracieusement par la CAF et situé entre le Domaine de l'enfance de la commune de La Trinité et les locaux de la CAF. Il s'étend sur 600 m² environ et 24 parcelles installées sur 3 planches.

Sur la parcelle du haut, a été créé le lieu de vie pour l'accueil des groupes et des familles avec un cabanon pour ranger le matériel, des tables et une cuve de 1000 litres pour récupérer l'eau de pluie. Les 2 autres parcelles servent pour cultiver les différentes variétés de légumes et de fruits. Des arrivés d'eau ont été créées sur les différentes parcelles. 2 composteurs ont été installés sur le jardin, ainsi qu'une toilette sèche. Le jardin est délimité par une clôture en bois pour le protéger des sangliers. Ces travaux ont été effectués par le service Technique du SIVoM Val de Banquière. Du matériel de jardinage (brouette, pelles, râteliers, gants...) a été acheté afin de commencer à jardiner.

Un service civique a été recruté afin de développer et animer le projet. Il est présent 20h par semaine pour aider au développement du jardin, organiser les interventions et préparer les animations.

L'association « L'atelier du 06 » a conseillé le SIVoM sur la configuration du jardin, le matériel nécessaire, l'organisation et la gestion des interventions. Avec son aide, le terrain et les parcelles ont été préparées en septembre 2017.

Entre octobre et décembre 2017, a été aménagés le lieu de vie et une communication sur l'ouverture du jardin a été mise en place auprès des différentes structures (Newsletter, magazine « ENTRE VOISIN »).

Le jardin accueille les bénéficiaires des services du SIVoM : crèches, lieux d'accueil enfants-parents (LAEP) et centres de loisirs. Depuis peu, il est accessible aux écoles de La Trinité et à différentes associations comme l'ADAF (Amicale pour le Développement d'Activités Familiales), Poivre & Sel (Pôle Animations Seniors de La Trinité) ou encore les Éco-Charlie.

Le jardin se cultive en permaculture, car ce projet vise à favoriser une approche vers une alimentation saine, en liaison courte et en agriculture biologique, à sensibiliser les enfants et leurs familles aux alternatives à une agro-alimentation industrielle

Un règlement a été créé pour l'utilisation du jardin. Il est et envoyé à chaque utilisateur avant sa venue.

Un comité de suivi créé dès le début projet s'est réuni une fois par semaine les 2 premiers mois et une fois par mois, par la suite. Celui-ci intègre des représentants de la CAF, du SIVOM Val de Banquière et de La Semeuse.

Depuis sa création jusqu'au printemps 2018, le jardin a accueilli plus de 300 enfants et une soixantaine de parents.

VENANSON

Mise en place d'un chemin botanique

La commune s'est engagée dans un projet de création d'un parcours botanique de 3,5 km, situé sur le chemin de la Mairé, entre 1 300 et 1 400 mètres d'altitude. Ce projet a été subventionné par l'AAP de Promotion du développement durable des communes pour son édition 2017. Le chemin est accessible à tous et traverse des milieux différents (forêt de conifères et de chênes, une garrigue, etc.). Ce parcours présente la particularité d'abriter des espèces liguriennes et certaines espèces rares et protégées. Ont été associés à la réalisation de ce projet, les élus de la commune, les agents, les enseignants de l'école, ainsi que des associations de botanistes, de randonneurs et de préservation du patrimoine, et des bénévoles. Le sentier attire de nombreux visiteurs sur la commune.

VENCE

Festival de la Biodiversité

En 2018, la commune a souhaité aborder le développement durable, la préservation de la nature et le patrimoine naturel, à travers une approche complète, en phase avec les atouts et les enjeux du territoire vençois. L'objectif a été de créer 2 temps forts au cours de l'année à travers deux manifestations :

- Valoriser la nature au printemps à travers « Ma ville est un grand jardin », Mai 2018 : nature, jardin, bien-être et santé. Des animations proposées sur les stands, une ferme pédagogique, des conférences et des performances. L'événement central a été la création, en régie, d'un jardin éphémère de 1000 m² avec différents espaces : le jardin des senteurs, l'eau qui vit, le jardin des agrumes, le jardin qui lit, les cabanes des pitchouns et le jardin zen.
- Valoriser la nature à l'automne à travers « Le jardin dans l'assiette » Septembre 2018 : gastronomie, zéro déchet, santé. Ateliers pour les enfants, de nombreux stands italiens, une cuisine éphémère de 20 m² installée sous une tente centrale de 100 m². De nombreux visiteurs ont pu participer à des ateliers « 1h avec un chef ».